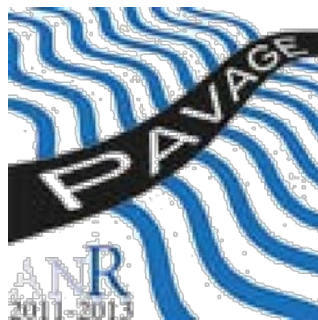




Projet ANR PAVAGE

Observations en préparation au premier séminaire iconographique du 26 octobre 2011

Andreas HARTMANN-VIRNICH, Yhann DELPEY (LAMM UMR 6572)

Les documents en haute définition seront disponibles pour la séance (sélection élargie). Les commentaires ci-dessous portent sur un choix d'images restreint.



Vue de la ville d'Avignon avec Villeneuve

Gravure**Auteur :** Anonyme**Date :** (présumée) fin du XVI^e siècle**Lieu de Conservation :** BNF Richelieu, Estampes et photographies**Cote :** Va 84Tome 1 H 159057**Description :**

Il s'agit d'un plan de la ville d'Avignon sous forme de vue cavalière, probablement le plus ancien de ce type actuellement connu (références bibliographiques en attente). Considérablement schématisé il ne fait apparaître qu'un ensemble réduit de repères dont la finalité n'est pas évidente. Ainsi plusieurs moulins figurent sur les flancs nus du rocher des Doms au-dessus d'un groupe d'éléments architecturaux identifiable avec l'image du palais des papes et la cathédrale, mais sans rapport précis avec le bâti. La flèche A indique l'emplacement du Petit Palais absent de la représentation, alors que le châtelet est figuré en détail avec des échauguettes d'angle ici et se situe actuellement à proximité du Châtelet. Le Petit Palais était à l'origine composé d'un lot de maisons réaménagées à partir du premier quart du XIV^e siècle.

Les arches du pont ne sont pas toutes représentées (seulement quinze sont visibles, mais il se pose alors la question du degré de fiabilité de ce type d'information, et du degré d'approximation). La pile des chapelles est cachée par les remparts de la ville, mais les piles et arches dans leur ensemble semblent néanmoins être correctement positionnées. Le pont en lui-même est représenté de façon générique, la schématisation graphique des matériaux suggère qu'il est entièrement en pierre, résultat avant tout d'une convention graphique qu'il conviendra d'analyser comme telle selon les conventions iconographiques de l'époque, et qui ne reflète pas nécessairement la réalité matérielle, ni passée, ni contemporaine. La courbe du pont n'apparaît pas ou du moins on perçoit une légère inflexion et des irrégularités qui relèvent peut-être de la main du dessinateur ou du graveur. La croix située sur la pile est absente : rien ne prouve *a silentio* que cette absence confirme la date postérieure de cette croix.

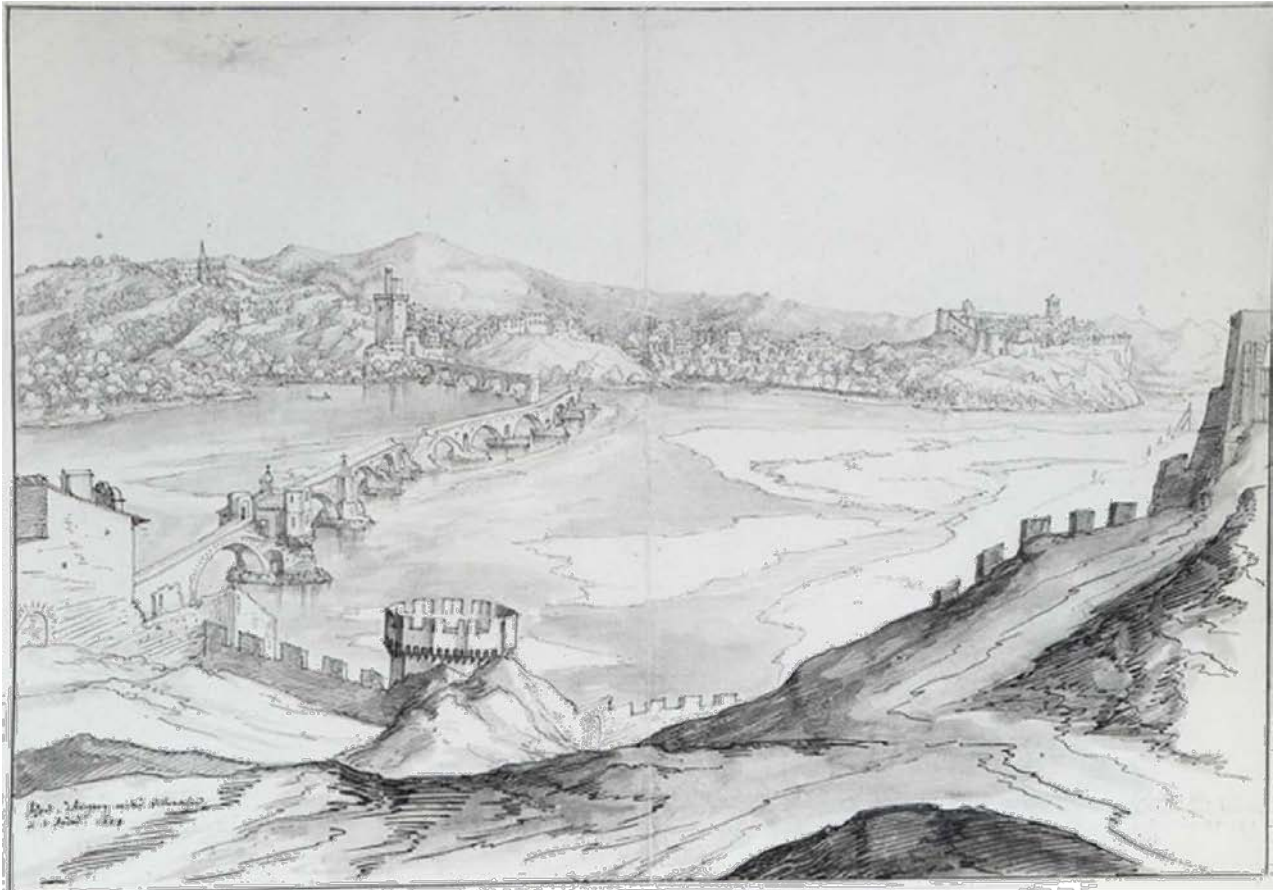
Le Rhône est représenté par des pointillés et possède cinq îlots, aucun d'entre eux n'est situé sous les arches du pont. A nouveau le caractère allusif de l'image se limite à l'évocation des îlots en tant que tels sans établir une cohérence géographique claire.

Dans le contexte des éléments dont l'image tient effectivement compte le pont reste un des édifices dont la représentation fait l'objet d'une attention particulière. La présence du châtelet et de la tour Philippe le Bel avec leurs organes de défense sommitale, représentés sous la forme de quatre échauguettes pour le premier et d'un crénelage pour le second, ainsi que celle de la chapelle confirme l'intérêt du dessinateur/graveur pour le pont en tant que construction bien protégée.

Les similitudes de ce plan avec celui de 1618 supposent que ce dernier s'est inspiré du plan du XVI^e siècle, dont il reprend l'organisation d'ensemble et la représentation privilégiée de certains détails, dont la forme et les moulins du rocher des Doms (voir *infra*).

L'encadré en haut à gauche présente une légende en latin « *Rodani ripam insigne totius Gallie flumen in prouincia sitta* » (sic !).





Vue d'Avignon, de Villeneuve, et de St André, en 1608

Lavis à l'encre

Auteur : Etienne Martellange

Date : 1608

Lieu de Conservation : The Ashmolean Museum, Oxford.

Cote : WA.C. Lar. II. 103

Description :

Il s'agit du document le plus complet concernant l'aspect du pont. Le tracé du pont est en principe conforme à celui du plan non millésimé du positionnement des piles du pont, postérieur d'un siècle environ.

A nouveau la vue a été prise en période de sécheresse, le niveau de l'eau étant extrêmement bas. Le graphisme du document, en particulier le recours au lavis, pose un problème d'interprétation quant à l'eau : de larges zones et bandes claires peuvent être interprétées

comme bandes de terre ou bancs d'alluvions (flèche G), ou comme des courants du fleuve. De ce fait la position des îles, indistinctes des espaces habituellement immergées en permanence, ne peut être établie avec certitude à partir de ce document.

Le degré de fidélité dans le détail est remarquable, et confirme la valeur documentaire coutumière des dessins de Martellange. A titre d'exemple, on distingue le tracé et le clavage des arcs parallèles des arches de part et d'autre de la chapelle. Cependant, une certaine interprétation de la vue n'est pas à exclure : ainsi, les chaînages d'angle du double chevet de la chapelle ne tiennent pas compte de l'existence d'un appareil de pierre de taille continu, mais il pourrait également s'agir d'une représentation des pans obliques du polygone absidal dans un état détérioré.

Généralement les éperons côté amont sont manifestement très détériorés, attestant un manque d'entretien évident. Il en va ainsi pour la pile du pont de la chapelle dont le bec est apparemment effondré, et envahi par la végétation.

La flèche A indique l'extension du côté de l'aval associée aux chapelles, avec une porte monumentale dont la position et la fonction paraissent équivoques : elle pourrait soit donner dans une extension occidentale de l'église supérieure, soit sur le parvis de la nef de celle-ci devant la façade dont le pignon surmonté d'un clocheton, de forme apparemment différente que celle du clocher-peigne restauré au XIX^e siècle, est visible. L'arcade de la porte étant plus large que le passage figuré par un rectangle de couleur sombre, il pourrait s'agir d'une porte à double battant dont un seul vantail, ou une porte rectangulaire percée dans ce dernier, est ouvert. Du côté du bec en aval on distingue deux constructions dont l'une située au niveau de la chapelle basse semble être couverte d'un pan de toiture parallèle au tablier. Ceci s'accorde aux données archéologiques qui attestent l'arrachement d'au moins une travée, ajoutée postérieurement à la nef de l'église basse après suppression de sa façade occidentale d'origine, et passant sous le tablier du pont dans son état rehaussé. Le dessin ne permet pas d'observer la présence ou non des ouvertures voûtées sous le tablier à proximité immédiate de la chapelle qui existent actuellement.

La flèche B indique la pile n°3 avec son extension côté amont dotée d'une croix. Cependant, la qualité de l'image est insuffisante pour déterminer la présence d'un habitat comme le prétend Maurette dans son mémoire de 1804 sur l'état du pont (note 1).

En C est indiquée l'arche brisée, présente également dans le plan de 1618 mais le dessin ne semble pas indiquer la présence d'un système d'escalier pour y accéder. Cf. la notice de Maurette à ce sujet (note 1).

Les ouïes présentes dans les deux autres dessins de Martellange sont visibles, les éperons des piles ont une hauteur moins élevée que ceux des piles restantes actuellement dans leur état restauré (flèche D). Fait remarquable, la hauteur et la forme des ouïes diffèrent d'une pile à l'autre, résultat probable des reconstructions successives. Celle de la pile 7 est flanquée de deux carrés de couleur sombre qui pourraient figurer des ouvertures secondaires sous le tablier. Celle de la pile 9 est très basse, suggérant peut-être une réduction de l'arc pour des raisons de stabilité.

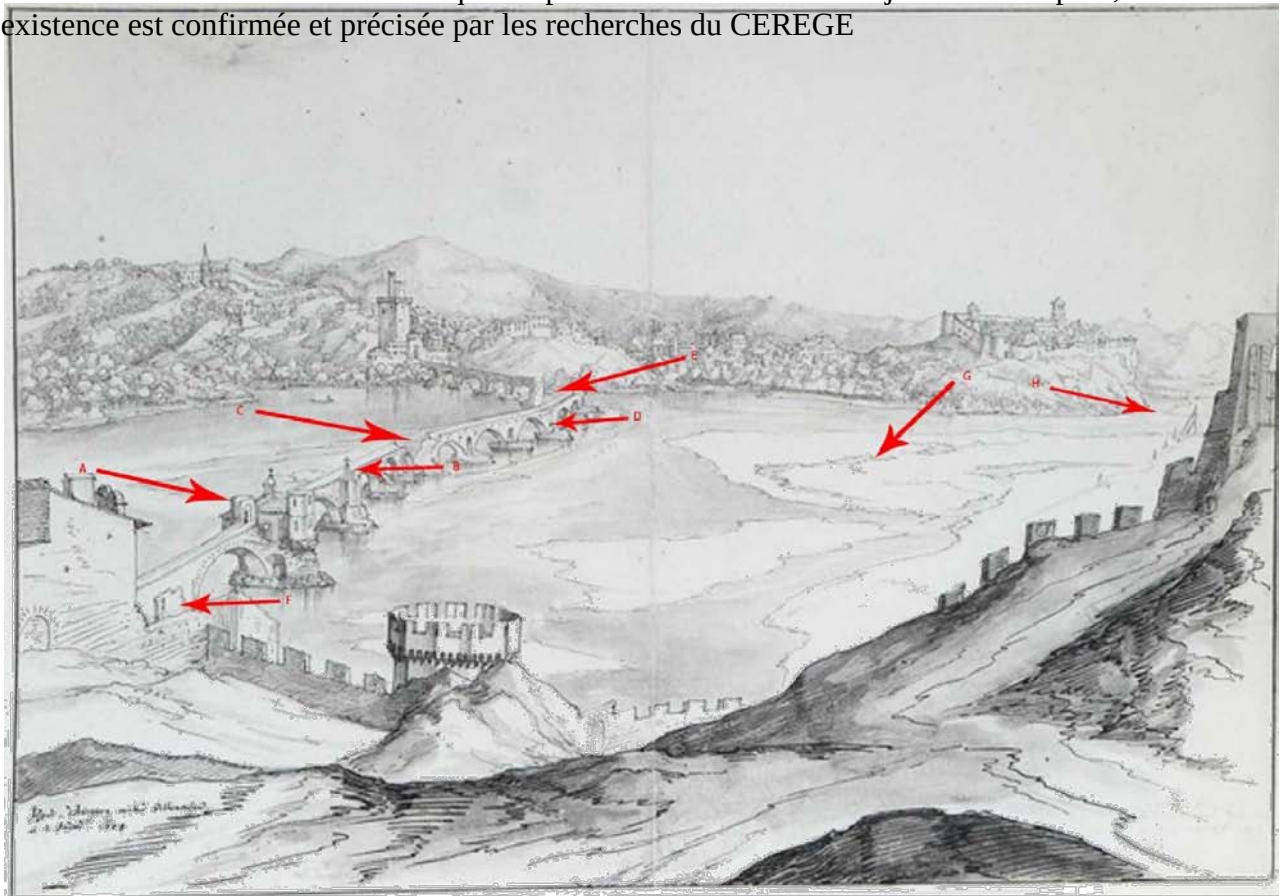
Entre les piles 4 et 9 le tablier est souligné par des traits courbes rythmés régulièrement : il s'agit apparemment d'un encorbellement sur arcs (« mâchicoulis ») attesté par d'autres gravures visant à élargir l'emprise du tablier au-dessus des arches.

La flèche E indique les arches brisées qui formaient l'extrémité de la courbe du pont.

La flèche F indique un élément énigmatique à l'emplacement de l'ouïe de la première pile du pont. La perspective du dessin ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un détail de la structure du pont ou d'une maçonnerie indépendante dans l'axe de vue du dessinateur. Dans le premier cas il pourrait s'agir d'une maçonnerie de remplissage condamnant l'ouïe, dont l'état

semble avoir constamment évolué d'après les différents témoignages iconographiques.

Finalement la flèche H indique le paléochenal du Rhône aujourd'hui disparu, dont l'existence est confirmée et précisée par les recherches du CEREGE





Veüe de la Ville d'Avignon, le 29 Août 1609

Lavis à l'encre

Auteur : Etienne Martellange

Date : le 29 Août 1609

Lieu de Conservation : BNF Richelieu, Estampes et
photographies **Cote :** Rés. Ub.9. FT 4 Fol. 173

Description :

Cette vue de la ville d'Avignon a été prise depuis la rive de Villeneuve, dont le paysage élevé et accidenté qui se trouve au premier plan pourrait permettre une localisation assez exacte du point de vue. La date précise du dessin confirme la prise sur le vif qui caractérise les dessins de Martellange, avec l'acuité du regard qui lui est coutumier. Bien que la ville soit représentée au loin dans sa globalité avec ses remparts, la grande distance ne réduit aucunement la précision de l'image, comme le démontre l'exemple du palais pontifical et de la cathédrale, rendus avec force de détails dont certains sont agrandis proportionnellement pour une meilleure mise en évidence. Ainsi, le porche des Doms et son fronton, et les étages du clocher sont aussi lisibles que les échauguettes de la façade

occidentale du palais neuf, les mâchicoulis et le couronnement des tours jusque dans le détail de l'encorbellement du chemin de ronde et des châtelets sommitaux.

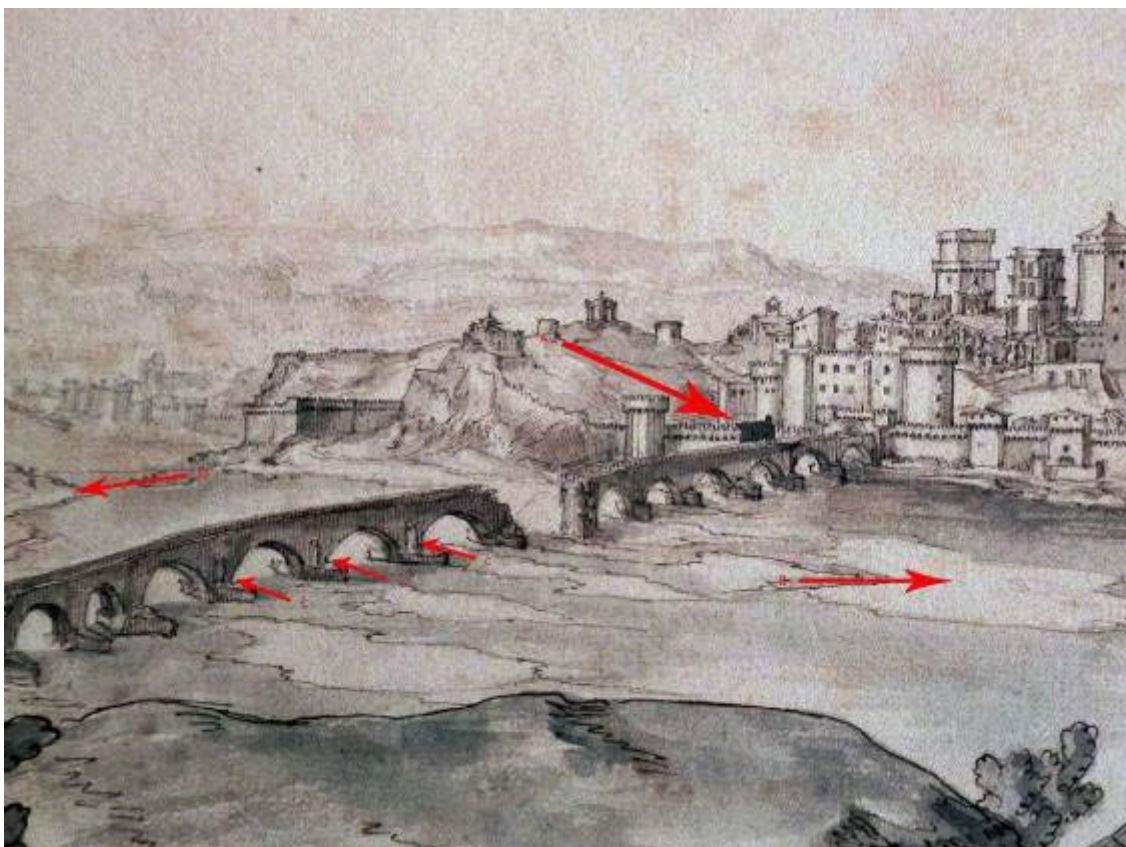
Devant cet arrière-plan le pont apparaît à la fois comme repoussoir et comme sujet privilégié. De ce fait on pourrait déduire que Martellange a pris soin de représenter son état avec une précision au moins égale à son rendu des grands monuments de la ville déployée en toile de fond. Rien n'est toutefois moins sûr, bien que certains éléments traduisent la même attitude réaliste du dessinateur.

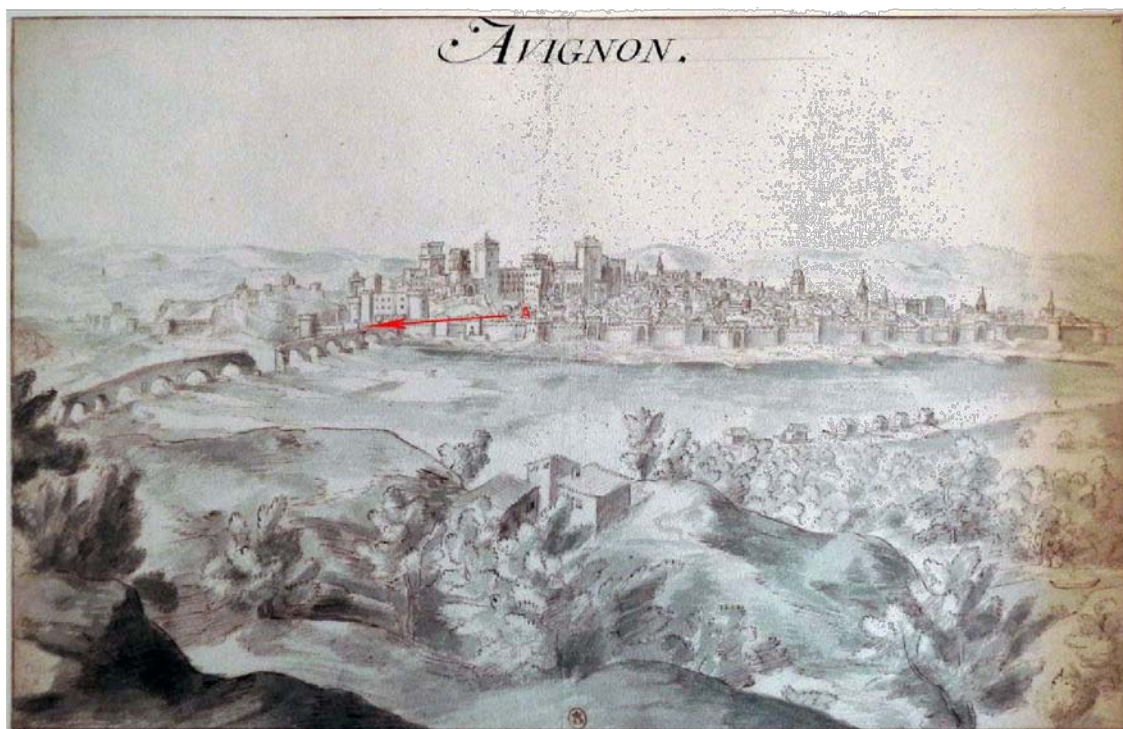
Seules les treize premières arches du pont en partant d'Avignon sont représentées dans la mesure où les autres sortent du cadre

Les arches n°7 et 14 sont brisées tout comme dans le plan de 1618. Seule la silhouette de la chapelle Saint-Nicolas a été représentée (flèche A) et l'extension aval de la pile reste invisible dans la perspective choisie. Une copie de ce dessin également réalisée par Martellange ne suggère même pas la présence de la chapelle sur la pile n°2 (flèche A).

Trois ouïes ont été représentées (flèches C) positionnées sur les piles n°8 à 10, une quatrième pourrait être visible à la pile 7

Pris à la fin du mois d'août le dessin montre le Rhône à un niveau extrêmement bas : indice intéressant s'il en est que l'amplitude des changements de niveau pouvait être non moins substantielle que de nos jours. De ce fait il est difficile voire arbitraire de vouloir reconnaître et circonscrire la forme des îles, dont celle préfigurant l'île actuelle de la Barthelasse, celle des îlots et des bancs de gravier et de sable dans le lit du fleuve (D).





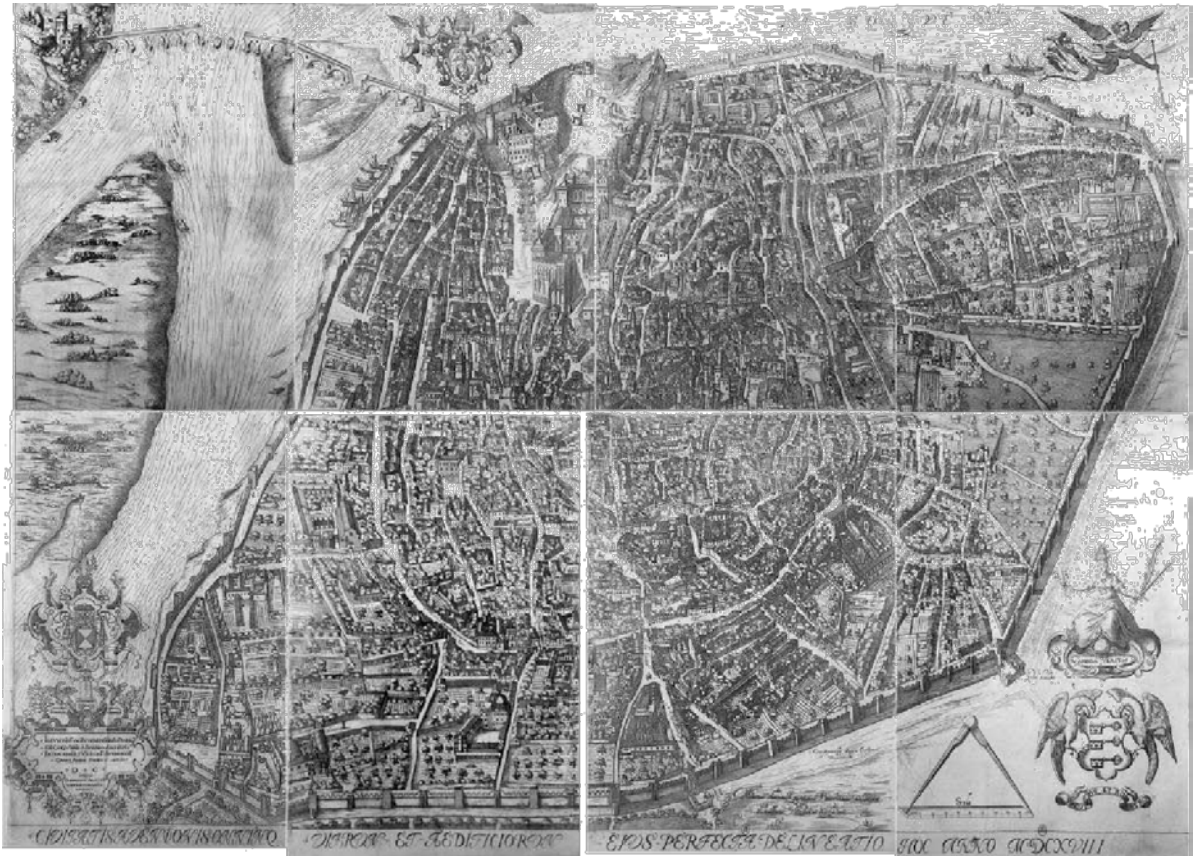
Lavis à l'encre

Auteur : Etienne Martellange

Date : non daté mais doit être contemporain du dessin précédent

Lieu de Conservation : BNF Richelieu, Estampes et photographies

Cote : Rés. Ub.9. FT 4 Fol. 173 Vx n°27



Plan de 1618 dans sa globalité.

Chalcographie

Auteur : Anonyme

Date : 1618

Lieu de Conservation : BNF Richelieu, Estampes et photographies

Cote : Va 84 Tome 1 H 159061

Va 84 Tome 1 H 159062

Va 84 Tome 1 H 159063

Va 84 Tome 1 H 159064

Va 84 Tome 1 H 159065

Va 84 Tome 1 H 159066

Va 84 Tome 1 H 159067

Va 84 Tome 1 H 159068

Description :

Les similitudes de ce plan avec celui du XVI^e siècle supposent un lien direct avec ce dernier pris pour modèle, dans la mesure où le plan de 1618 en reprend l'organisation d'ensemble et la représentation privilégiée de certains détails, dont la forme et les moulins du rocher des Doms (voir *infra*). La dépendance formelle ne contredit toutefois aucunement l'autonomie du dessinateur qui rend une image beaucoup plus précise et « réaliste » de la ville et de son environnement.

Comme son prédécesseur et probable modèle, le plan de 1618 représente la ville d'Avignon dans sa globalité, en y ajoutant le pont Saint-Bénézet et la tour Philippe Le Bel. Il est daté de 1618 (en bas à droite) est noté en chiffre romains et possède une échelle dont la mesure est la canne. Le Rhône est nommé à tort la Sorgue en haut à gauche.

Ce plan était présenté en huit parties dans les archives de la BNF Richelieu. L'objectif manifeste du dessinateur de réaliser une vue planimétrique réaliste suggère une vérification précise des nombreux détails qui permettent d'en vérifier l'exactitude à l'exemple d'éléments clairement identifiables, dont le palais pontifical, par le croisement avec d'autres sources iconographiques contemporaines, avant tout Martellange. L'interprétation de l'image du pont dans ce document, qui contient à la fois plusieurs caractéristiques présentes dans les dessins de Martellange, et des divergences, est toutefois sujette à controverse.

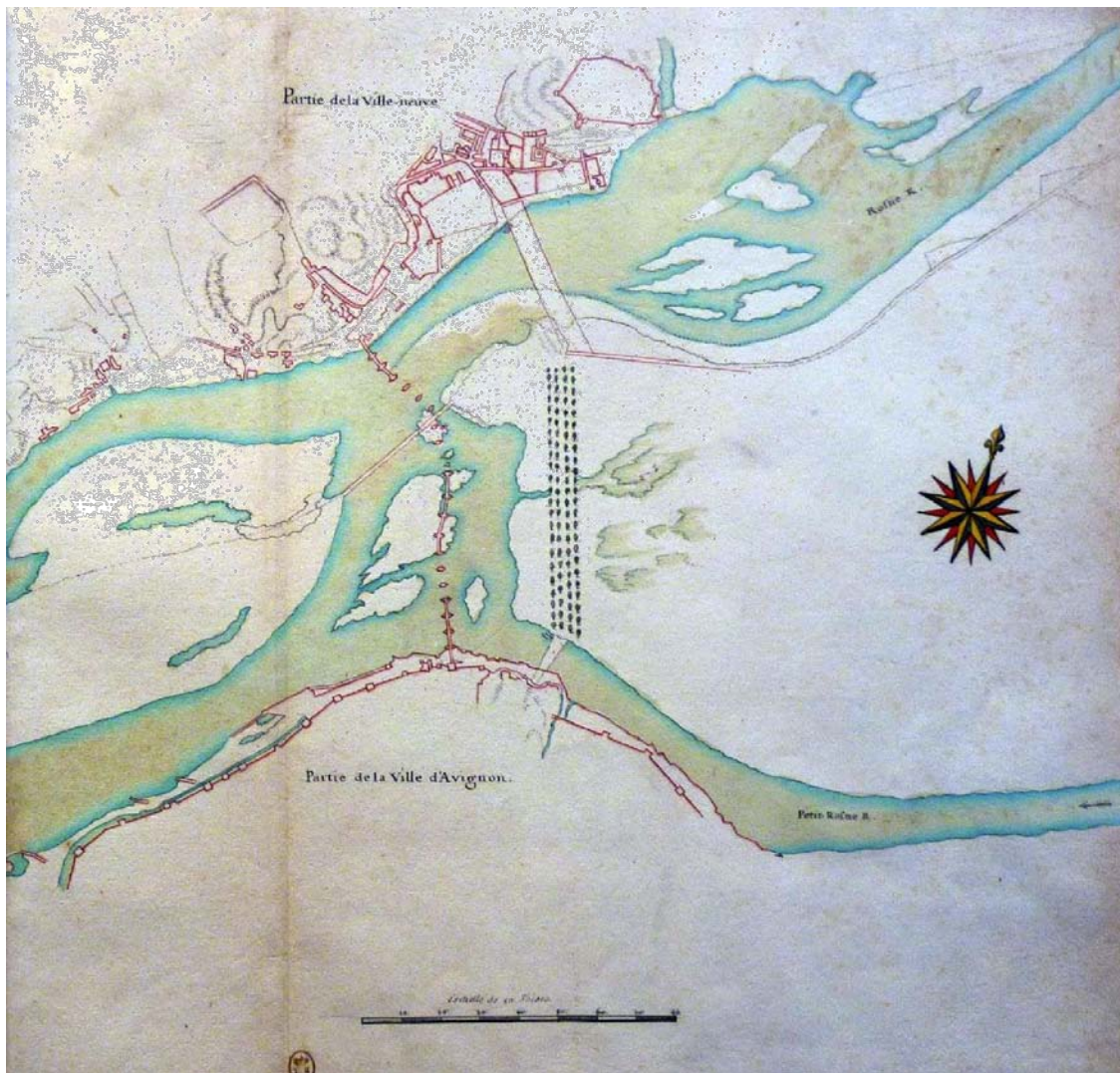
L'image montre un pont composé de 22 arches et l'emplacement des arches brisées est conforme aux endroits indiqués dans les dessins de Martellange (arche n°6 et arches n°13 à 15). En revanche, on observe un décalage d'une pile vers le nord pour le positionnement des chapelles et de la croix qui sont situées sur les piles n°3 et 4, alors que ces éléments sont censés se trouver sur les piles n°2 et 3 (flèches A et B). S'il reste incertain si cette erreur est due à la volonté de l'auteur de mettre en avant ces éléments, ou à un effet de perspective, l'erreur n'invalide pas le réalisme du rendu de la morphologie du pont, certes simplifiée en raison de l'échelle réduite. En effet, l'extension avant les chapelles est bien présente, et dans le détail on note l'existence de mâchicoulis qui figurent également dans d'autres représentations du pont. L'édicule de la pile supportant la croix est également bien représentée et l'espace du tablier à cet endroit s'étend jusqu'au dessus de l'avant bec.

Les autres éléments qui divergent des dessins de Martellange sont l'emplacement des ouïes sur les piles n°8, 9, 11, 12 et 17 à 19. La flèche D indique que la pile n°10 ne possède pas d'ouïe alors que le dessin de Martellange « Veüe d'Avignon, en 1609 » précise son existence à cet emplacement. Dans un sens plus général les deux sources s'accordent pour confirmer une morphologie différente des sections du pont.

Un autre élément équivoque dans cette gravure est celui mis en évidence par la flèche C où, dans le détail, on croit identifier un système d'escalier placé directement dans l'arrachement de l'arche brisée. Si ce système qui permettrait une utilisation continue du pont est effectivement présent dans les archives, l'image reste trop imprécise pour distinguer un éventuel escalier d'un éventuel harpage de blocs symbolisant l'arrachement de l'arche détruite.

L'îlot sous les arches du pont et l'île indiquée par la flèche E s'avèrent être les mêmes que ceux représentés par le plan du positionnement des piles du pont du XVII^e siècle, sans qu'il soit possible de déterminer si la différence des contours traduit une évolution morphologique réelle de ces espaces ou une vision schématique différente





Plan géométral indiquant la position des parties intactes et détruites et des piles du Pont Saint-Bénézet et des îles du Rhône.

Dessin aquarellé

Auteur :

Anonyme

Date : présumée première moitié ou milieu du XVIIIe s. (à vérifier)

Lieu de Conservation : BNF Richelieu, Estampes et photographies **Cote :** Va 84 Tome 3 H 159245

Description :

Ce plan pourrait être soit une étude préparatoire au plan de l'ingénieur Montaigu du 15

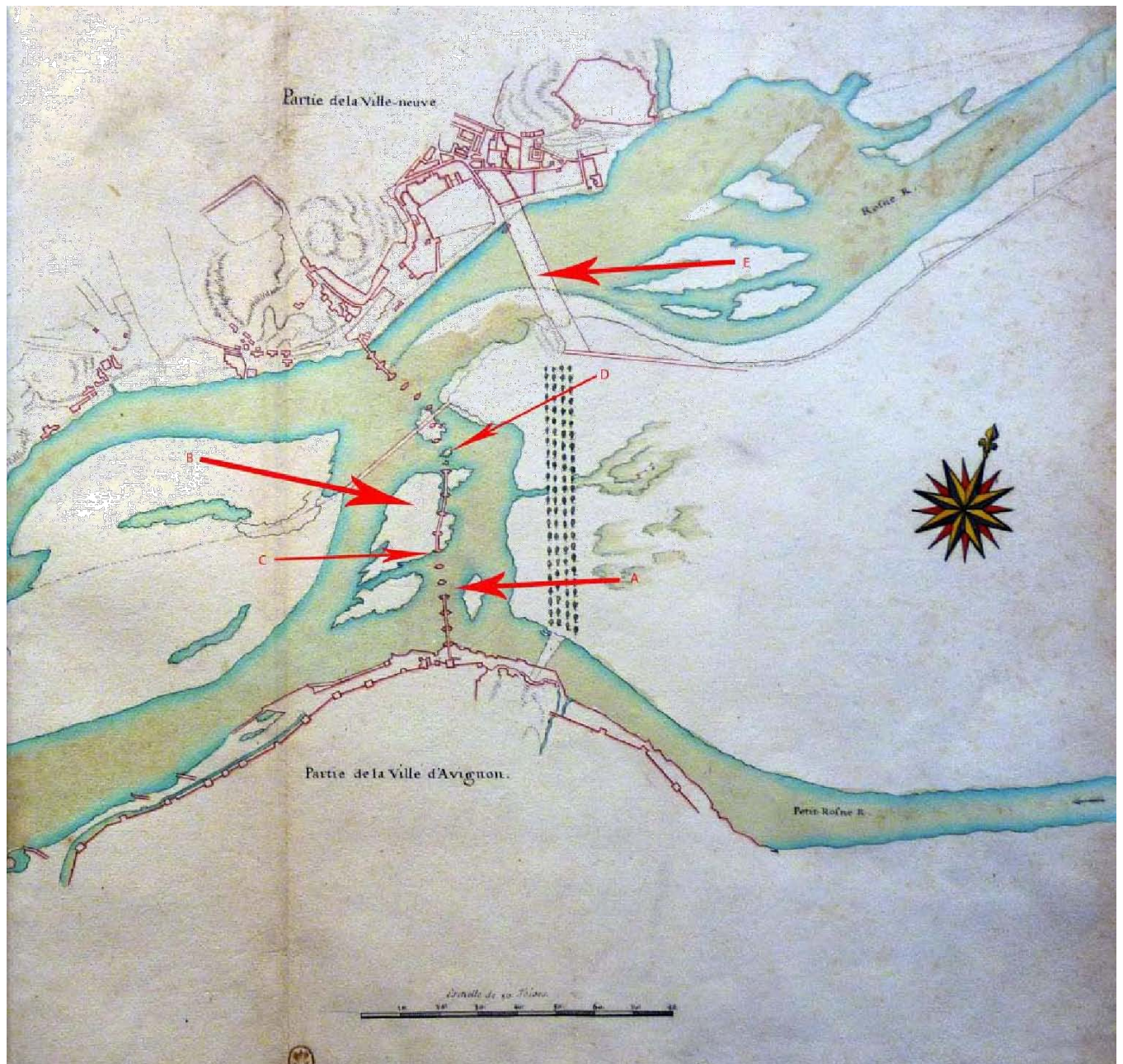
janvier 1685, soit une copie ou variante postérieure de ce dernier, soit un dérivé d'un même prototype. Compte tenu de son caractère géométral, que révèle la précision avec laquelle sont rendus le tracé de l'enceinte urbaine d'Avignon et le plan de Villeneuve il s'agit sans doute d'un des documents les plus significatifs pour le positionnement des piles détruites du pont et des îles, à partir d'un redressement du plan à partir de la cartographie par satellite actuelle. Le pont est représenté dans son état incomplet et l'on peut bien observer son tracé irrégulier également apparent dans le dessin d'Etienne Martellange conservé à l'Ashmolean Museum, Oxford. En commençant par la rive gauche, l'inflexion qui caractérise le pont commence à partir de la pile n°7, formant ainsi une première impulsion pour remonter vers le nord indiqué sur le plan (flèche C). Entre les piles 9-13 une contre-courbe dévie la trajectoire du pont vers le ouest-nord-ouest, d'après le nord du plan. La cadence des piles se resserre et perd sa régularité à partir de la pile n°11 (pile en dessous de la flèche D). De la pile 14 à 15 un coude dévie le pont à nouveau vers le nord tandis que les six dernières piles et sept arches du pont rejoignent la rive droite et la tour en une ligne perpendiculaire presque droite, légèrement concave vers l'aval.

Si le plan ne résiste pas en tous points à l'analyse critique, son apparente précision pose la question de la position et du nombre des arches rompues. Il manque dix arches au pont, celles-ci correspondent aux arches n°5 à 7 et n°12 à 18. Cependant le plan ne permet de savoir si à cette période ces arches étaient remplacées par des arches de bois.

Ce plan pose également quelques problèmes de datation et de compréhension. L'arche n°5 est absente sur ce relevé (flèche A), alors que Tourillon et Maurette dans leur petit mémoire, font état de la chute de cette arche durant la Révolution (note 2). Cependant, ils affirment également qu'il n'existait quand ils étudiaient le pont, uniquement deux arches isolées sur l'île de la Barthelasse (note 3). Le fait que le plan montre à la fois quatre arches du côté d'Avignon et quatre arches continues sur un îlot (flèche B) qui fera plus tard assimilé à la Barthelasse, pose problème : car si l'on peut supposer un effondrement de deux sur les quatre arches avant l'intervention de Tourillon et Maurette l'absence de la cinquième arche du côté d'Avignon suppose soit une erreur du dessin ou de la source écrite, soit une reconstruction intermédiaire, dans le but de lier la ville à l'île. Cette hypothèse paraît toutefois improbable, dans la mesure où la traversée du fleuve dut se faire plus à l'est : la bande non coloriée bordée de lignes rouges, située à l'est de l'ancien pont à hauteur de Villeneuve et placée en travers du cours du fleuve, indiquerait la position d'un bac. Elle a pour homologue un schéma similaire représenté du côté d'Avignon dans le prolongement d'une probable allée d'arbres (flèche E).

L'îlot situé sous les arches n°8 à 11 (flèche B) apparaît également dans d'autres représentations de la même époque telles que le plan de 1618 mais ne figure pas dans les dessins de Martellange.

Un autre élément énigmatique est celui souligné par la flèche D, car en superposant ce plan avec une vue satellite à cet emplacement on devrait trouver la pile n°12 qui ne semble pas être présente ici. Les raisons de cette omission sur ce plan sont indéterminées





Notes :

Documents provenant des Archives Nationales site du CARAN

Numéro d'inventaire : f14 940

Mémoire concernant le Pont d'Avignon rédigé par l'ingénieur Maurette

Note 1

Extrait de la note # 78

« Le dessous de l'arche biaise au dessus de la troisième pile du pont est carrelé en briques de terre cuite chacune de 0.22 m de longueur 0.11m de largeur sur 0.03m d'épaisseur. Ce qui annonçait que le dessous a été habité ; on y voit d'ailleurs encore contre les piédroits de la dite arche et notamment dans les angles formés par ceux-ci et les restes des murs élevés à plomb des têtes quelques traces de fumée et l'ouverture même dans les autres murs de têtes par où la dite fumée sortait. Ce qui annonce dans le dit dessous il a été fait du feu pour le chauffage en hiver. Il n'a pas été employé à préparer des aliments. Même observations, quant aux traces de fumée a été faite sous la petite arche au dessus des reins de la quatrième grande arche (...). »

Note 2

Extrait de la note # 25

« Enfin la cinquième et dernière arche écroulée au commencement de la Révolution à en juger par les restes de la cinquième pile qui se remarquent encore sur les bords de l'île de la Barthelasse devait avoir environ trente deux mètres ».

Note 3

Mémoire concernant le Pont d'Avignon rédigé par l'ingénieur Tourillon

« Il ne paraît presque plus de vestiges des avants et arrières becs dans l'île étant couvert de terre, l'on voit seulement deux arches entières isolées séparées sans altérations aux piles qui se sont séparées des arches abattues sans que cela ait causé le moindre arrachement ni sans qu'il paraisse que la partie tombée fut liée avec celle qui existe, l'on remarque aussi que c'est aux changements de direction du pont que cet édifice a manqué. »